

Estimation des effectifs en emploi sur les métiers verts dans la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles

Notice méthodologique

(dernière mise à jour : mars 2025)

Deux approches de quantification : approche activité/approche métier

L'Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte (Onemev) quantifie l'emploi dans l'économie verte selon deux approches :

- par l'activité des entreprises et des administrations qui produisent des biens ou services réduisant les pressions sur l'environnement. L'ensemble des effectifs (en équivalent temps plein) de ces entreprises est ainsi pris en compte dans l'emploi (*voir méthodologie*) ;
- par les métiers des personnes actives. L'identification repose notamment sur les qualifications des actifs, les compétences particulières mobilisées ou à acquérir en vue de l'adaptation aux transformations des activités des entreprises. Ces deux approches fournissent des périmètres distincts.

La définition d'un métier vert

Un métier vert est un métier dont la finalité et/ou les compétences mises en œuvre contribuent à mesurer, prévenir, maîtriser, corriger les impacts négatifs et les dommages sur l'environnement.

La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS)

La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) permet de classer la population en emploi selon une synthèse de la profession, de la position hiérarchique et du statut. Cette nomenclature est régulièrement révisée pour regrouper des professions dont la distinction est devenue obsolète, et d'en séparer d'autres afin de tenir compte de l'apparition de nouveaux métiers (dans l'environnement et les nouvelles technologies de l'information et de la communication par exemple) ou de nouvelles fonctions transversales aux différentes activités industrielles (méthodes, contrôle-qualité, logistique). Ainsi la PCS de 1982 a été révisée en 2003 et celle de 2003 en 2020.

En décembre 2019, le groupe de travail conduit par l'Insee et le Cnis a publié le rapport de ces travaux sur le passage de la PCS version 2003 à la PCS version 2020. Sur consultation de l'Onemev et pour améliorer le niveau de détail sur le repérage des métiers verts, ces travaux de refonte de la PCS ont donné lieu à la constitution d'un agrégat ad hoc de métiers verts dans la PCS 2020, dénommé agrégat des métiers « verts ».

Les métiers verts dans la PCS

La rénovation de la PCS 2020 s'est accompagnée d'une refonte du protocole de collecte/codage. Les libellés de professions sont collectés majoritairement parmi une liste de 5 500 libellés harmonisés, embarqués en collecte. Outre le gain en qualité de codage, ces libellés de profession permettent

d'effectuer des regroupements ad hoc dont l'agrégat des métiers « verts ». La refonte du mode collecte dans les enquêtes qui, via la constitution de la liste des libellés, permet une analyse plus détaillée des métiers verts dans la nouvelle nomenclature. En effet, l'agrégat des métiers « verts », dans la PCS 2020, comprend environ 150 libellés de professions vertes, contre 9 rubriques dans la PCS 2003.

Cette précision permet une classification des métiers en plusieurs domaines environnementaux :

- aménagement du territoire et cadre de vie ;
- gestion sociétale de l'environnement ;
- hygiène, sécurité, santé, environnement ;
- maîtrise des énergies et les énergies renouvelables ;
- prévention et réduction des pollutions, nuisances et risques ;
- protection de la nature, gestion et étude des milieux et des équilibres écologiques.

En plus de ces six domaines environnementaux, l'agrégat des métiers « verts » permet également de repérer les métiers liés à l'entretien des espaces verts. La liste détaillée des métiers sur le nouveau périmètre est disponible annuellement et publiée par l'Insee. Les tableaux suivants comparent les métiers verts identifiés dans la PCS 2003 à ceux identifiés dans la PCS 2020, en les regroupant par domaines.

Métiers verts avec la PCS 2003 (liste constituée à partir des rubriques de la nomenclature)

Liste des professions vertes dans la nomenclature des PCS 2003
Assainissement et traitement des déchets
Ouvriers qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets
Conducteurs de véhicule de ramassage des ordures ménagères
Ouvriers non qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets
Production et distribution d'énergie et d'eau
Ingénieurs et cadres de la production et de la distribution d'énergie, eau
Agents de maîtrise et techniciens en production et distribution d'énergie, eau, chauffage
Ouvriers qualifiés des autres industries (eau, gaz, énergie, chauffage)
Protection de la nature et de l'environnement
Ingénieurs et cadres techniques de l'environnement
Techniciens de l'environnement et du traitement des pollutions
Agents techniques forestiers, gardes des espaces naturels

Métiers verts avec la PCS 2020 (Agrégat des métiers verts - liste constituée à partir de regroupements parmi les 5 500 libellés de professions proposés en collecte dans les enquêtes)

Aménagement du territoire
Paysagiste
Artisan paysagiste
Chef paysagiste
Ingénieur de l'aménagement durable des territoires de l'État
Ingénieur paysagiste
Gestion sociétale de l'environnement
Chargé de mission environnement
Chargé de mission RSE (responsabilité sociétale de l'entreprise)
Animateur environnement
Chargé d'études en environnement
Responsable sociétale de l'entreprise (RSE)
Animateur nature

Hygiène, sécurité, santé, environnement
Responsable qualité sécurité environnement (QSE)
Agent technique de l'environnement (ATE)
Ingénieur hygiène, sécurité et environnement
Chargé de prévention santé, sécurité, environnement
Technicien hygiène sécurité environnement (HSE)
Responsable environnement (industrie)
Inspecteur environnement
Directeur hygiène, sécurité et environnement
Animateur hygiène sécurité environnement (HSE)
Ingénieur sécurité environnement
Ingénieur environnement (industrie)
Assistant sécurité environnement
Ingénieur de sécurité industrielle
Directeur de l'environnement
Consultant environnement (industrie)
Responsable en santé environnementale
Agent de sensibilisation à l'environnement
Animateur sécurité prévention environnement
Conseiller sécurité environnement
Technicien environnement (industrie)

Protection de la nature, gestion et étude des milieux et des équilibres écologiques
Ingénieur environnement (protection de l'environnement)
Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement (IAE)
Technicien environnement (protection de l'environnement)
Technicien forestier
Technicien de rivières
Ingénieur forestier
Consultant environnement (protection de l'environnement)
Chargé de mission patrimoine naturel
Ouvrier d'entretien des espaces naturels
Technicien de la pêche
Conseiller environnement (protection de l'environnement)
Gardien des parcs et jardins
Chef du service environnement (protection de l'environnement)
Hydrogéologue
Garde-pêche
Garde gestionnaire des espaces naturels
Garde du littoral
Responsable eau potable (production et distribution)
Garde forestier
Agent technique forestier
Technicien des eaux et forêts
Technicien des espaces naturels

Maîtrise des énergies et énergies renouvelables
Ingénieur recherche et développement (R&D) de l'énergie
Ingénieur-conseil énergies renouvelables

Ingénieur géotechnique
Responsable énergie (prévention des risques industriels et environnementaux)
Responsable recherche et développement (R&D) de l'énergie
Chargé de mission énergie (énergies renouvelables)

Prévention, réduction des pollutions, nuisances et risques
Chauffeur de bennes à ordures
Ripeur (éboueur)
Agent de nettoyage de la voirie
Agent de tri des déchets
Technicien assainissement
Responsable de la gestion des déchets
Agent d'exploitation de déchetterie
Agent d'assainissement
Désamianteur
Ingénieur prévention des risques industriels
Trieur de déchets
Gardien de déchetterie
Technicien du traitement des eaux usées
Égoutier de l'assainissement
Équipier de collecte de déchets
Agent de salubrité
Technicien du traitement des déchets
Conducteur de balayeuse de voirie
Conducteur de bennes à ordures
Ingénieur traitement des déchets
Technicien de réseau d'assainissement
Balayeur de voirie
Décontaminateur
Chauffeur ripeur
Assistant technique du traitement des eaux
Chargé de mission eau et assainissement
Responsable de site de traitement de déchets
Agent de sensibilisation en gestion des déchets
Responsable de site de traitement des eaux usées
Agent de traitement des eaux usées
Responsable assainissement des eaux usées
Agent d'exploitation d'usine d'incinération des déchets
Responsable d'unité de traitement de déchets
Chef d'exploitation d'usine d'incinération
Agent de station d'épuration
Chef de secteur collecte des déchets ménagers
Ingénieur de la météorologie
Nettoyeur sur site nucléaire

Métiers liés à l'entretien des espaces verts
Agent d'entretien des espaces verts
Jardinier
Jardinier municipal

Employé des espaces verts
Ouvrier des espaces verts
Jardinier paysagiste
Employé jardinier
Technicien espaces verts
Artisan en parcs et jardins
Chef jardinier
Entrepreneur espace vert

Les métiers liés à l'entretien des espaces verts font partie de l'agrégat des métiers verts issu de la PCS 2020. Ils sont toutefois isolés dans l'analyse détaillée des métiers verts du SDES, car bien qu'en lien direct avec la nature, ces métiers aux effectifs importants ont moins directement que les autres avoir une finalité et/ou des compétences contribuant à la mesure, prévention, maîtrise ou correction des impacts négatifs et dommages sur l'environnement qui sont au cœur des métiers verts.

Sources pour l'estimation des effectifs en emploi dans les métiers verts

Le recensement annuel de la population était jusqu'à présent la principale source de données utilisée par l'Onemev pour estimer les effectifs en emplois verts, compte-tenu de son exhaustivité. La dernière estimation, calculée à partir des enquêtes annuelles de recensement (EAR) de 2017 à 2021, identifiait les métiers avec la PCS 2003. La PCS 2020 a été intégrée dans le recensement à partir de l'enquête annuelle de recensement 2024, mais l'identification des métiers verts à partir des libellés détaillés ne peut se faire pour les questionnaires recueillis par voie papier. L'exploitabilité de l'enquête annuelle de recensement nécessite un travail préalable d'expertise (repondération de la partie internet et comparaison avec les résultats de l'enquête Emploi).

Une première estimation des effectifs en emploi dans le nouveau périmètre des métiers verts est toutefois possible à partir de l'enquête emploi en continu (EEC) produite annuellement par l'Insee, même si les estimations n'ont pas le même degré de précision et d'exhaustivité à l'échelle nationale et régionale que le recensement de la population.

Révision des effectifs avec la PCS 2020

L'estimation des effectifs en emploi dans les métiers verts en 2019, avec la PCS 2003 et les données 2017-2021 du recensement de la population, est de 141 000 personnes.

L'extension et le meilleur repérage des métiers verts avec la PCS 2020 induit une rupture dans la série du suivi statistique des métiers verts. Selon l'estimation réalisée sur le millésime 2022 de l'enquête emploi en continu avec la PCS 2020, les effectifs dans les métiers verts sont estimés à 294 000, hors entretien des espaces verts (135 000 personnes). Si on inclut l'entretien des espaces verts, « l'agrégat des métiers verts » tel que diffusé par l'Insee s'élève ainsi à 429 000 personnes.